



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

12 septembre 2019

La BCE précise les modalités des achats d'actifs assortis de rendements inférieurs au taux de la facilité de dépôt

- La BCE étend la possibilité d'acheter des actifs assortis de rendements inférieurs au taux de la facilité de dépôt à tous les programmes d'achats de titres du secteur privé
- Cette décision prend effet immédiatement
- L'extension facilite une mise en œuvre fluide du programme d'achats d'actifs

Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a décidé ce jour d'étendre la possibilité d'acheter des actifs assortis de rendements inférieurs au taux de la facilité de dépôt, dans la mesure nécessaire, à toutes les composantes de son programme d'achats d'actifs (APP).

Le Conseil des gouverneurs avait décidé précédemment, en janvier 2017, que des achats d'actifs assortis de rendements inférieurs au taux de la facilité de dépôt pouvaient être effectués dans le cadre du programme d'achats de titres du secteur public (PSPP). La décision prise aujourd'hui étend cette possibilité aux composantes de l'APP relatives au secteur privé, à savoir le troisième programme d'achats d'obligations sécurisées (CBPP3), le programme d'achats de titres adossés à des actifs (ABSPP) et le programme d'achats de titres du secteur des entreprises (CSPP). Cette extension intervient avec effet immédiat ; elle facilitera la poursuite d'une mise en œuvre fluide de l'APP et reflète les modifications des taux d'intérêt de marché par rapport au taux de la facilité de dépôt.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à Eva Taylor, au +49 69 1344 7162.

Notes :

- Le 8 décembre 2016, le Conseil des gouverneurs a décidé de procéder à des [ajustements des paramètres de l'APP](#).
- Le 19 janvier 2017, le Conseil des gouverneurs a précisé les [modalités des achats, dans le cadre de l'APP, d'actifs assortis de rendements inférieurs au taux de la facilité de dépôt](#).
- De plus amples détails sur les [programmes d'achats d'actifs](#) de la BCE, y compris les questions fréquemment posées mises à jour, sont disponibles sur le site internet de la BCE.

Banque centrale européenne Direction générale Communication
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France